


L'ÉTAT DANS L'AUBE

 @prefetaube

 @prefet_10

Lettre des services de l'Etat - N°42 - Avril - Mai 2022

ÉDITO



J'ai le plaisir de vous présenter la lettre des services de l'État, qui est notamment consacrée à l'accueil des déplacés ukrainiens et à leur prise en charge dans l'Aube.

Vous découvrirez également un dossier spécial sur la préparation de l'élection présidentielle qui a mobilisé de nombreux acteurs, en premier lieu les maires que je remercie tout particulièrement pour leur adhésion au dispositif EIREL qui a permis de recevoir les résultats dans des délais très courts.

Nous aurons l'occasion de réitérer ces opérations le 12 et 19 juin prochains pour les élections législatives. Les services de l'État seront à nouveau présents pour assurer ce moment de démocratie.

Par ailleurs, les semaines qui viennent seront, à n'en pas douter extrêmement mobilisatrices au regard des répercussions de la guerre en Ukraine mais aussi des nombreux sujets et projets de notre département. Je poursuivrai avec vous tous, le travail engagé jusqu'ici, dans un esprit de continuité de l'action publique menée par mon prédécesseur, Monsieur ROUVÉ. Je m'attacherai à respecter trois axes qui me semblent indispensables : la proximité avec les Auboises, Auboises et les élus, la lisibilité pour la bonne compréhension des politiques publiques; et la réactivité, afin de faire progresser les dossiers au rythme attendu par le territoire.

Le soutien à l'emploi, aux plus vulnérables, la sécurité de tous, la protection des ressources (eau, qualité de l'air, biodiversité), la valorisation du patrimoine, le soutien à l'économie et l'agriculture guideront mon action et celles des services placés sous mon autorité en lien avec les forces vives du territoire.

Je vous remercie,

Cécile DINDAR



ACTUALITÉS

ACCUEIL DES UKRAINIENS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le 24 février dernier, le département de l'Aube comme tout le territoire national, se mobilise pour accueillir des déplacés ukrainiens.

Les services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et la préfecture travaillent activement avec la Croix-Rouge Française (association référente sur le département de l'Aube pour structurer l'accueil et l'accompagnement des personnes ayant fui l'Ukraine) et l'auberge de jeunesse de Rosières afin d'assurer la coordination du dispositif.

Les plateformes nationales suivantes

: parrainage.refugies.info et refugies.info mises en place, permettant aux particuliers et personnes morales de recenser une offre de logement et d'hébergement dans le département de l'Aube sont utilisées quotidiennement.



Après l'accueil d'un premier car, les 17 et 24 mars, ont été accueillis dans le département deux cars en provenance de Strasbourg, avec respectivement 39 et 45 personnes, au sein de l'auberge de jeunesse, pour lesquelles les solutions de logement ou d'hébergement ont été activées en moins de 24 h pour la quasi totalité.



La DDETSPP travaille étroitement en lien avec les opérateurs de l'intermédiation locative pour permettre le déploiement d'une offre de logements pour ces personnes. La mobilisation des acteurs au niveau local est importante et permet à ce jour de répondre aux demandes.

De la même manière, il faut souligner l'investissement des opérateurs de l'aide alimentaire qui apportent une contribution précieuse dans le quotidien des déplacés ukrainiens.

À la date du 3 mai 2022 :

- 374 déplacés ukrainiens ont été recensés par la préfecture de l'Aube
 - 253 majeurs
 - 121 mineurs



ZOOM SUR L'ACCUEIL DU DEUXIÈME BUS DE DÉPLACÉS UKRAINIENS : 24 MARS 2022



Le jeudi 24 mars 2022, Anne GABELLE, directrice de cabinet du préfet de l'Aube, s'est rendue à l'auberge de jeunesse de Rosières-Près-Troyes, pour accueillir le deuxième bus de déplacés ukrainiens dans le département de l'Aube.

La Croix-Rouge de l'Aube, association référente désignée par le préfet de l'Aube, était présente aux côtés des 44 Ukrainiens dont 12 enfants, pour leur apporter les premiers renseignements.



Les personnes sont prises en charge dès leur arrivée à l'auberge de jeunesse (repas, boissons, tests COVID, médecins et psychologue). Après une nuit dans cette auberge, ils seront tous orientés vers des logements ou des familles d'accueil.

LES AGENTS DE L'ÉTAT SOLIDAIRES POUR AIDER LES DÉPLACÉS UKRAINIENS



Le vendredi 25 mars 2022, la préfecture de l'Aube a lancé un appel aux dons à l'attention des personnels des services de l'État, pour apporter son aide et son soutien aux déplacés ukrainiens dans le département de l'Aube.

Cet appel aux dons est réalisé pour répondre aux besoins en matériel d'équipement des logements qui seront attribués ou diverses familles. Tout matériel est bienvenu, en priorité du linge de toilette, du linge de table, ainsi que des équipements et des ustensiles de cuisine. Du mobilier et de l'électroménager sont aussi recherchés afin d'installer les déplacés ukrainiens dans les meilleures conditions, le plus rapidement possible.

Pour recevoir tout ce matériel, la préfecture de l'Aube a dédié une pièce dans laquelle chaque agent a pu y déposer ses dons. Enfin, pour le mobilier plus encombrant, le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC) propose aux agents de choisir un créneau afin de récupérer les biens volumineux directement au domicile.

FRANCE SERVICES

À LA RENCONTRE DES RESPONSABLES DE DIVERSES ASSOCIATIONS

Le lundi 14 mars 2022, le préfet de l'Aube, a rencontré les responsables de l'Association sociale et sanitaire de gestion (ASSAGE), de l'Association pour l'Accueil des Travailleurs Migrants (AATM) et de la Maison Départementale de la Famille.

Lors de cette rencontre, une présentation du réseau France Services a été faite, avec un détail sur l'inclusion numérique par les services du Département de l'Aube. De plus, un recueil des différents besoins des associations ainsi qu'une partie questions/réponses a été effectué. Enfin, pour conclure cette rencontre, une visite de la maison France Services de Lusigny-sur-Barse, en présence de Marie-Hélène TRESSOU, maire de la commune a été organisée.



INAUGURATION FRANCE SERVICES À LA CHAPELLE-SAINT-LUC



Dans la continuité de la mise en place du réseau France Services, le mardi 10 mai 2022, avait lieu l'inauguration de la Maison France Services de la Chapelle Saint-Luc, quinzième labellisation du territoire aubois.

La Maison France Services est un lieu où les usagers peuvent réaliser leurs démarches administratives quotidiennes au sein d'un guichet unique. L'objectif est de proposer une offre élargie de services (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...) au public, au plus près des territoires, en particulier dans les quartiers de la politique de la ville.

Cécile DINDAR, Préfète de l'Aube, a inauguré cette structure aux côtés des collectivités locales et des partenaires du socle.



DOSSIER SPÉCIAL : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

AU COEUR DE LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1



Webinaire de préparation aux élections présidentielles avec les maires de l'Aube

2



Étape de la mise sous pli à destination des maires

3



Colisage des cartons sanitaires pour les communes du département de l'Aube

LES SOIRÉES ÉLECTORALES DES 10 ET 24 AVRIL 2022 : LES ÉTAPES CLÉS

1



Réception des résultats

2



Dépôt des procès-verbaux par les gendarmes et les policiers municipaux

3



Pointage des procès-verbaux

4



Vérification des procès-verbaux

5



Tri des procès-verbaux par commune

6



Commission de contrôle des résultats

L'élection présidentielle de 2022 en chiffres pour le département de l'Aube :

- **Découpages électoraux** : 431 communes et 534 bureaux de vote.
- **Corps électoral** : 206 415 inscrits,
 - Nombre de procurations au premier tour : 6 053
 - Nombre de procurations au second tour : 6721
- **Candidatures** : 12 candidats et 466 parrainages.
- **Matériel sanitaire** : 192 000 masques chirurgicaux, 21 600 masques FFP2, 3 720 litres de gel hydroalcoolique, 6 650 autotests et environ 800 colis distribués aux communes.
- **Propagande électorale** : 571 panneaux d'affichages électoraux, 5 666 915 bulletins de vote pour chaque tour, 4 548 200 professions de foi, 205 522 enveloppes de propagande adressées aux électeurs.
- **Matériel électoral** : 2 833 458 (au 1er tour) soit 524 colis, 2 410 procès verbaux, 60 000 enveloppes de scrutin, 13 554 enveloppes de centaines, bulletin blancs et bulletins nuls et 2 390 affiches bureaux de vote.
- **Soirées électorales** : 37 agents mobilisés pour les deux soirées électorales.

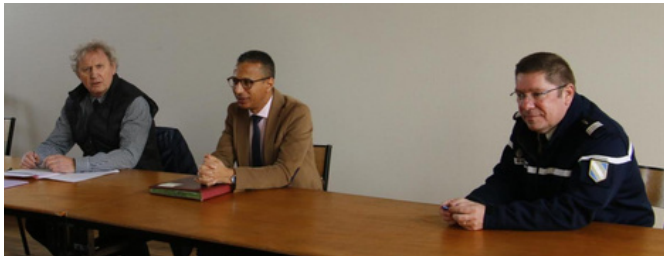
UNE RÉUNION EN VUE DE LA RECONVERSION POUR LE SITE DE CLAIRVAUX

Le mercredi 9 mars 2022, Mohamed ABALHASSANE, sous-préfet de Bar-sur-Aube, a présidé une réunion publique concernant la reconversion du site de Clairvaux, en présence de Sébastien ZONGHERO, chef de projet auprès du directeur général de l'architecture et des patrimoines, et en présence de Gérard PICOD, maire de la commune de Ville-Sous-La-Ferté.

Ce temps d'échanges, qui a réuni 60 personnes, a permis de présenter l'état d'avancement du projet et de répondre aux différentes questions de la population.



SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE



Le vendredi 11 mars 2022, la commune de Lévigny est devenue la 165ème commune du département à adhérer au dispositif de participation citoyenne.

Mohamed ABALHASSANE, sous-préfet de Bar-sur-Aube, David BECQ, commandant en second la compagnie de gendarmerie de Bar-sur-Aube et Pierre FRISON, maire de Lévigny, ont procédé à la signature du protocole actant l'engagement de la commune dans cette démarche.

LANCEMENT DE L'APPLICATION "MA SÉCURITÉ"

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.

- **Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7**

L'objectif de ce nouvel outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la police et la gendarmerie nationales.

Les services proposés par l'application vous offrent une réponse instantanée et personnalisée. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Celui-ci répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

- **Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous**

Ma Sécurité s'adresse au grand public et complète l'offre habituelle de la Police et de la Gendarmerie.

L'interface de l'application vous présente quatre onglets : Accueil ; Actualités ; Conseils et Numéros utiles. Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées :

- Appels d'urgence ;
- Signalement ;
- Démarches administratives ;
- Actualités locales et/ou thématiques ;
- Fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (habitation, famille, sécurité routière, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes...).

Pour plus d'informations : www.aube.gouv.fr et www.police-nationale.interieur.gouv.fr



ARRÊT DE L'ENCAISSEMENT ET DU DÉCAISSEMENT EN NUMÉRAIRE AUX CAISSES DE LA DDFIP DE L'AUBE

Depuis le 1er avril 2022 :

• Les caisses du Service de Gestion Comptable (SGC) de Bar-sur-Aube et de Romilly-sur-Seine, de Brienne-le-Château, ainsi que celle de la DDFIP (22 boulevard Gambetta à Troyes) deviendront des caisses sans numéraire.

En pratique, seuls les encaissements par carte bancaire seront autorisés à cette date dans ces services.

• La caisse tenue par le Service de Gestion Comptable de Troyes (143 Avenue Pierre Brossolette à Troyes) constitue l'unique caisse de numéraire du département. L'existence de cette caisse résiduelle est justifiée par la nécessité de maintenir à la Direction Départementale des Finances publiques de l'Aube, l'encaissement de rares opérations en espèces qui ne peuvent pas être externalisées.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

À compter du 1er juillet 2022 :

La caisse du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de l'Aube du CDFIP du 17 boulevard du 1er RAM n'effectuera plus d'opérations en numéraire.

Les usagers qui se présenteront aux caisses des services n'acceptant plus de numéraire seront invités à régler par carte bancaire ou via les services de paiement en ligne.

Les usagers qui souhaitent régler en numéraire une facture ou un avis éligible au paiement de proximité seront orientés vers les buralistes partenaires agréés. Les usagers peuvent ainsi régler, en espèces dans la limite de 300 € ou par carte bancaire, leurs factures (dotées d'un datamatrix) de cantine, de crèche, d'hôpital, leurs amendes ou impôts (pour les impôts, montant limité à 300 € par paiement en carte bancaire) chez un buraliste revendeur de la Française des Jeux et agréé partenaire de la DGFIP.

Pour trouver un buraliste partenaire c'est ici : www.impots.gouv.fr

L'ACCUEIL DES USAGERS PENDANT LA CAMPAGNE D'IMPÔT SUR LE REVENU



La campagne d'information du public pendant la campagne d'impôt sur le revenu 2022 se déroule du jeudi 7 avril au mardi 24 mai (date limite de souscription de la déclaration en ligne pour le département de l'Aube).

Les usagers peuvent être renseignés pendant toute cette période :

- en téléphonant au **0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel)** ;
- en posant leurs questions dans leur messagerie sécurisée de leur espace particulier sur www.impots.gouv.fr ;
- en accueil physique au **Service des Impôts des Particuliers (SIP)** de l'Aube tous les jours de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous et de 8h30 à 17h sans interruption sur rendez-vous et **dans les établissements France Services (EFS)** où les agents de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de l'Aube tiendront des permanences.

Des permanences sont en cours d'organisation à l'établissement France Services de la Chapelle-St-Luc qui vient d'ouvrir.

D'autres permanences pourront être mises en place en fonction des besoins.

DES ÉTUDIANTS EN BAC PRO AU SEIN DE LA GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'AUBE

Du lundi 14 mars 2022 au vendredi 18 mars 2022, le groupement de gendarmerie départementale de l'Aube a accueilli 23 élèves de terminale de la filière Bac Pro « métiers de la sécurité » du lycée professionnel privé Jeanne Mance de TROYES .

Mis en place dans le cadre d'une convention signée en décembre dernier entre la Gendarmerie et l'établissement scolaire, ce stage présentait les nombreuses facettes du métier de gendarme.

Au travers d'un planning très diversifié, fait de cours magistraux et d'ateliers, les lycéens ont pu découvrir les différentes thématiques traitées par les unités de l'institution : intervention professionnelle, police technique et scientifique, cybersécurité, protection des familles, etc...

Une semaine particulièrement riche visiblement très appréciée par les stagiaires.



SÉCURITÉ CIVILE

EXERCICE DE GESTION DE CRISE : CRUES ET INNONDATIONS



Le mardi 29 mars 2022, les différents services de l'État ainsi que le syndicat des eaux du département de l'Aube, se sont réunis dans le cadre d'un exercice de gestion de crise porté sur la thématique du risque inondation.

Cet évènement a permis d'entraîner les différents acteurs du département à répondre à des



phénomènes de pluie torrentielle, de remontée de nappe et de pollution des eaux et d'organiser l'évacuation fictive de différents établissements, également intégrés à l'exercice, au sein de la cellule animation.

LANCEMENT DE L'APPLICATION MOBILE VIGICRUES

QUELLES SONT LES FONCTIONNALITÉS DE L'APPLICATION ?

- MENU DÉROULANT** pour accéder à tous les services, y compris un formulaire de contact.
- MES FAVORIS** pour accéder aux informations des unités pré-sélectionnées par l'usage au cours de la navigation.
- ACCUEIL** pour connaître l'état de la vigilance crues, avec accès au dernier bulletin d'informations et visualiser la carte de vigilance crues.
- MON COMPTE** pour gérer mes abonnements aux bulletins d'informations et mes abonnements.
- RECHERCHE** pour accéder rapidement à un territoire, un département, un tronçon de cours d'eau ou une station hydrométéorologique.

17,1 millions d'habitants sont exposés au risque d'inondations en France. Le ministère de la Transition écologique lance l'application mobile Vigicrues qui permet de consulter l'état des cours d'eau et d'être prévenu par des notifications du risque de crues partout sur le territoire national.

Vigicrues est le service d'information officiel qui permet de connaître la situation des cours d'eau français surveillés par l'État et d'avertir la population en cas de risque de crues. Il est constitué d'un réseau d'agents du ministère de la Transition écologique, avec le Schapi (Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations) au niveau national et les services de prévision de crues en région.

Toutes les informations : www.vigicrues.gouv.fr

L'application smartphone Vigicrues désormais disponible vient compléter ce dispositif d'information. Elle est téléchargeable gratuitement en accès anticipé (version bêta) pour les mobiles sous Android.

Cette application vous informe où que vous soyez, que ce soit au travail, chez vous ou encore en vacances.

Vous êtes ainsi toujours averti du risque de crues et pouvez adopter les bons comportements.

Retrouvez la plaquette sur l'application smartphone Vigicrues juste ici : www.ecologie.gouv.fr

17,1 MILLIONS d'habitants exposés au risque inondation en France

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS IDÉES SR



La Délégation à la Sécurité Routière (DSR) œuvre au quotidien pour réduire l'insécurité routière et le nombre de personnes tuées et blessées sur les routes de France.

À l'instar de ce qui a pu être développé par d'autres services du ministère de l'intérieur, la DSR a décidé de mettre en place un projet d'innovation participative « IdéeSR, le prix des initiatives locales de sécurité routière » afin qu'ils soient mis en lumière, une fois par an, les plus innovantes des actions ou pratiques du quotidien mises en place par cette communauté sécurité routière.

Quels projets peuvent être présentés ?

La DSR souhaite que toute action en matière de sécurité routière puisse être présentée sans aucune restriction. Seront donc éligibles tout type d'action, quels que soient les enjeux visés (alcool, vitesse, stupéfiants, distracteurs), les catégories de publics cibles et d'usagers de la route (enfants, jeunes, seniors, conducteurs de deux roues motrices, automobilistes, piétons, cyclistes, professionnels), la nature de l'action (communication, formation, information, sensibilisation, création d'outil), ainsi que les actions dématérialisées seront bien évidemment éligibles.

Le présent appel à candidature « IdéeSR, le prix des initiatives locales de sécurité routière » concerne tout projet réalisé en 2021.

Comment constituer votre dossier ?

Pour constituer le dossier de candidature, il convient de renseigner le formulaire mis en ligne en joignant les documents complémentaires demandés avant le 10 juin 2022. Les projets doivent avoir été réalisés en 2021 et au plus tard au 10 juin 2022.

- Pour proposer votre candidature : dscr.questionnaire.interieur.gouv.fr
- Pour plus d'informations : www.aube.gouv.fr

BILAN DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE DANS L'AUBE EN 2021

L'État est en charge de l'éducation routière (passage des permis de conduire, agrément des écoles de conduite, des centres agréés pour le passage du code de la route, des centres de récupération de points, ...). Le département de l'Aube compte 60 écoles de conduite agréées, 188 enseignants de la conduite et 9 centres de récupérations de points.

Les 6 inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la DDT interviennent sur le centre d'examen principal de Sainte Savine (permis B, moto et poids lourds) et 2 centres d'examen secondaires (permis B uniquement) à Romilly sur Seine et Bar sur Aube.

Le délai moyen d'attente entre deux passages à l'épreuve pratique B est de 60 jours dans l'Aube. Il est inférieur à ceux observés au niveau régional (62 jours) et national (79 jours).

Chiffres-clés 2021 :

- 7 868 candidats au permis B examinés (taux de réussite : 56,9%)
- 1 080 candidats au permis poids lourds examinés (taux de réussite : 80,8%)
- 1468 candidats au permis moto examinés (taux de réussite : 74,6%)
- 10 004 candidats au code de la route (taux de réussite : 55,3%).

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

INFRACTIONS

Du 4 avril au 29 mai 2022 :

Excès de vitesse : 629
Alcool + drogue : 125
Défaut de ceinture : 62
Téléphone au volant : 213
Refus de priorité : 126

INFOS PRATIQUES



PUBLICATIONS

- Indicateurs de suivi des objectifs de développement durable - Édition 2021 - [Tableau de bord Agenda 2030 en Grand Est](#)
- L'industrie et les transports routiers, principaux obstacles pour l'atteinte des objectifs de développement durable environnementaux - [Insee Analyses Grand Est n°141](#)
- Parité dans le public et le privé : les femmes rarement aux commandes - [Insee Flash Grand Est n°58](#)
- Parité en politique : le Grand Est en retrait - [Insee Flash Grand Est n°57](#)